

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003456 / 50524780
AMAG Automobil- und Motoren AG Import, 8107 Buchs ZH
Logistique et Group Aftersales: préparation et livraison de la marchandise
Besoin particulier de consommation
167 H, 33 F
01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-003449 / 52034827
Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier
Fabrication, purification de produits chimiques naturels
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
77 H, 70 F
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement avec modification)
- 14-003450 / 52034827
Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier
Centrale thermique et machines énergétiques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
9 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement avec modification)
- 14-003451 / 52034827
Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier
Dpt service prévention (pompier d'entreprise)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
9 H, 1 F
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003129 / 62102807
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse Usine 16 / Centre de Production,
2740 Moutier
Assemblage: Montage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H, 2 F
22.12.2014–31.08.2017 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-003234 / 52127282
LOG Produktions AG, 9113 Degersheim
Département IT: Maintenance des systèmes informatiques dans les entreprises
Lienhard Office Group dans toute la Suisse
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
25 H, 2 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-003386 / 52030293
Alma Extrusions AG, 1782 Cormagens
Fabrication de feuilles en matière plastique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
15 H
13.12.2014–30.09.2015 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))

- 14-003369 / 52894159
ABC Maritime SA, 1260 Nyon
dpt administration et technique: interventions lors de problèmes techniques et administratifs urgents sur les navires outremer
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
19 H, 3 F
01.03.2015–28.02.2018 (Renouvellement)
- 14-003363 / 62067482
Vifor SA, 1752 Villars-sur-Glâne
Dpt Assurance Qualité et Technique: intervention de dépannage lors de problème technique dans la production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
12 H
01.01.2015–31.08.2015 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-003430 / 52030377
ETA SA Fourniturenfertigung Mecaline Werk 15, 2740 Moutier
Dpt maintenance mécanique: interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements de production du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.12.2014–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-003388 / 71445115
Nestlé Suisse S.A. Fabrik Rorschach / Zentrallager, 9403 Goldach
Préparation des commandes (bureau) et manutention de la marchandise (logistique-entrepôt) dans les centres de distribution de Berne-Bümpliz, Conthey, Aclens, Dagmersellen, Landquart, Lausen, Rorschach, Ruemlang, Samedan et S. Antonino
Besoin particulier de consommation
20 H, 20 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-003400 / 67193434
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1350 Orbe
Production café : torréfaction et lignes de conditionnement
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
194 H, 11 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-003394 / 73064855
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1580 Avenches
Centre de Production d'Avenches - Torrefaction, Conditionnement, Stockage (production café)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
370 H, 80 F
01.01.2015–30.06.2017 (Modification)
- 14-003406 / 64352229
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
Département Maintenance Process Manufacturing
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
14 H, 1 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

20 janvier 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail